

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT



Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Direction de l'eau et de la biodiversité

Arrêté du 22 juin 2011 modifiant l'arrêté du 2 mars 2010 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du parc national des Cévennes

NOR: DEVL1115858A

(Texte non paru au Journal officiel)

Au j du 2° de l'article 1er de l'arrêté du 2 mars 2010 portant nomination au conseil d'administration de l'Etablissement public du parc national des Cévennes, les mots: « M. Henri Blanc » sont remplacés par les mots: « M. Gilbert Reversat ».